



FICHE TECHNIQUE
TECH DATA SHEET

ORGANIMIX marin/marine (0.5 - 0.1 - 0.1 avec/with Calcium) (3300) Lot# 2024

DISPONIBLE AUX SITES DE / AVAILABLE IN : ALFRED, BOUCHERVILLE, CHARNY, LAVAL

- Anciennement vendu sous le nom «Compost de crevette».
- Accepté comme intrant en agriculture biologique.
- Cet amendement est classé A selon les critères de la norme NQ 0413-200 du Bureau de Normalisation du Québec.
- Structure légère, texture fine; facile à travailler.
- Formerly sold under the name of «Shrimp compost»
- Approved as an input in organic farming
- Meets type A BNQ standards according to NQ 0413-200
- Light structure and fine texture makes it easy to work with

AVANTAGES DE L'AJOUT DE CET AMENDEMENT AU SOL EXISTANT

- Apporte de la matière organique au sol et augmente la teneur en humus stable.
- Améliore la structure physique du sol : la rétention d'eau et le stockage des éléments nutritifs (sol sablonneux); la porosité et l'activité microbienne (sol argileux).
- Par sa teneur en calcium assimilable, l'ORGANIMIX marin encourage l'enracinement la croissance des végétaux et le fructification.
- Adds organic matter to the soil; Increases the stable humus content
- Improves soil structure: increases water retention and nutrient storage in sandy soils; improves porosity and microbial activity in clayey soils
- Recognized source of bioavailable calcium ORGANIMIX marine helps plant rooting and growth and favours fructification

ADVANTAGES OF ADDING THIS AMENDMENT TO EXISTING SOIL

ANALYSE MINIMALE GARANTIE / MINIMAL GUARANTEED ANALYSIS	
Azote total N / Total Nitrogen N	0.50%
Acide phosphorique assimilable / Available phosphoric acid P ₂ O ₅	0.10%
Acide phosphorique total / Total phosphoric acid P ₂ O ₅	0.10%
Potasse soluble / Soluble potash K ₂ O	0.10%
Magnésium / Magnesium Mg	0.10%
Calcium / Calcium Ca	1.10%
Matière organique / Organic matter	25%
Humidité maximale / Maximal moisture	75%

SUITE PAGE SUIVANTE / CONTINUED ON NEXT PAGE



*** SANS ÉTAMPE OFFICIELLE, CETTE FICHE NE CORRESPOND À AUCUNE COMMANDE. ***

*** THE SAVARIA COMPANY STAMP ON THIS FORM IS NECESSARY TO CERTIFY THE CORRESPONDING ORDER ***



FICHE TECHNIQUE
TECH DATA SHEET

ORGANIMIX marin/marine (0.5 - 0.1 - 0.1 avec/with Calcium) (3300) Lot# 2024

DISPONIBLE AUX SITES DE / AVAILABLE IN : ALFRED, BOUCHERVILLE, CHARNY, LAVAL

AUTRES CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES / OTHER SPECIFICATIONS

pH	6.0 - 7.5
Rapport C/N / C/N Ratio	< 30
Dimension du tamisage / Sieve size	20 mm
Masse volumique humide / Moisturized unit weight	500 kg / m ³ (1 tm/mt = 2 m ³)

COMPOSITION

Composants actifs provenant de gypse organique, mousse de tourbe canadienne, résidus de substrat (62% m.org. 68% eau) de crevettes, de crabes et d'algues
Active components from organic gypsum, Canadian peat moss, substrate of shrimp, crab, and algae residues (62% org.m. 68% water)

AVERTISSEMENT

Ce produit contient des crustacés. Des effets indésirables peuvent survenir chez les personnes sensibles. En cas de contact avec la peau, lavez avec du savon et de l'eau. Portez un masque antipoussières et des gants de protection. En cas de réaction allergique, consultez un médecin.

Ce produit peut ne pas fournir tous les éléments nutritifs nécessaires et doit être utilisé dans le cadre d'un programme de fertilisation complet, basé sur des analyses de sol.

Porter des gants de protection et des lunettes de protection. Bien se laver les mains après l'utilisation. En cas de contact avec la peau, se laver à grande eau. En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau pendant plusieurs minutes. Garder hors de la portée des enfants.

TAUX D'APPLICATION RECOMMANDÉS

- Amendement d'une pelouse établie : terreautage 1 m³ / 150 m² aux deux ans.
- Amendement du site d'établissement d'une nouvelle pelouse : 2 à 5 cm incorporés sur 15 cm de profondeur.
- Amendement d'un lit de plantation de potager, vivaces et arbustes : 3 ou 6 cm incorporés sur 15 cm de profondeur plus ou moins. Ne pas utiliser plus d'un an sur deux au taux de 6 cm.

CAUTION

This product contains crustaceans. Adverse reactions may occur in sensitive persons. If skin contact occurs, wash with soap and water. Wear dust mask and protective gloves. If allergic reaction occurs, seek medical attention.

This product may not provide all necessary nutrients and should be used as part of a complete fertilization program, based on soil analysis.

Wear protective gloves and goggles. Wash hands well after use. If on skin: wash with plenty of water. If in eyes: rinse continuously with water for several minutes. Keep out of reach of children

SUGGESTED APPLICATION RATE

- Amendment of an established lawn: 1 m³ / 150 m²
- Amendment of a site to set up a new lawn: 2-5 cm mixed into a 15-cm-deep layer of soil
- Amendment of a plantation bed or a vegetable garden: 3-6 cm mixed into a 15-cm-deep (or deeper) layer of soil; when using the 6 cm rate, apply only once per 2-year period

*** SANS ÉTAMPE OFFICIELLE, CETTE FICHE NE CORRESPOND À AUCUNE COMMANDE. ***

*** THE SAVARIA COMPANY STAMP ON THIS FORM IS NECESSARY TO CERTIFY THE CORRESPONDING ORDER ***